



LE PAILLY

Bulletin municipal – juillet 2020

La commune vous informe....

Info Covid-19

Depuis maintenant plus de 3 mois, nous traversons une crise sanitaire inédite suite à la pandémie de Covid-19. La vie de chacun de nous a été terriblement bouleversée après le confinement de tout le territoire français déclaré le 17 mars 2020.

Grâce aux efforts de chacun et aux respects des consignes, une amélioration progressive de la situation avec une diminution du nombre de malades a permis un déconfinement progressif à compter du 11 mai 2020.

Cependant, le Coronavirus circule toujours, la situation sanitaire demeure fragile et il reste très important de respecter les gestes « barrière ».

-le port du masque à chaque sortie où vous êtes susceptibles de rencontrer beaucoup de personnes (lieu fermé ou plein air) : une 1^{ère} distribution a eu lieu sur le village entre le 20 et le 24 mai suivie par une seconde à la mi-juin.

-la distanciation sociale suffisante entre chaque individu et éviter les rassemblements de plus de 10 personnes y compris pour les manifestations familiales.

-la désinfection régulière des mains avec de l'eau et du savon ou de la solution hydroalcoolique.

Si vous avez des symptômes de la maladie (toux anormale, difficulté à respirer, essoufflement, fièvre, courbatures, fatigue, ...), contactez votre médecin qui décidera (ou non) de vous prescrire un test de dépistage. En attendant les résultats, évitez tout contact.

RESTEZ PRUDENTS, PROTEGEZ VOUS ET PRENEZ SOIN DE VOUS (ET DES AUTRES)!!

Dernières manifestations et faits marquants



11 Novembre 2019 : Commémoration

De nombreux habitants du village ont fait le déplacement pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918. Après le dépôt de gerbe au monument et l'hommage aux soldats morts, chacun a pu profiter du verre de l'amitié à la salle de la mairie.

12 décembre 2019 : L'Arbre de la Laïcité

Inauguration de l'Arbre de la Laïcité en présence des enfants du groupe scolaire de Le Pailly et des équipes encadrantes et enseignantes sur invitation de la DDEN. Un ginkgo biloba, surnommé l'arbre aux 40 écus, a été planté en tant que symbole de la laïcité et rappeler son importance auprès des enfants et de tout autre citoyen.



24 janvier 2020 : Les vœux

La cérémonie des vœux de la municipalité, à laquelle ont participé de nombreux habitants, a eu lieu à la salle des fêtes. Les discours de M Franck BUGAUD (maire), de Mme Véronique MICHEL (conseillère départementale) et M Eric DARBOT (président de la communauté de communes des savoir-faire) et des différents responsables d'association ont été suivis d'un verre de l'amitié.

26 janvier 2020 : Goûter des aînés

Une cinquantaine de convives se sont retrouvés au goûter des aînés organisé par les membres de la commission communale d'action sociale. Les bénévoles avaient décoré la salle des fêtes pour l'occasion et préparé de délicieux desserts que chacun a pu apprécier.



8 mai 2020 : Commémoration

L'hommage aux combattants morts pour la France pendant la guerre de 1939-1945 s'est déroulé dans la plus stricte intimité avec un dépôt de gerbe au pied du monument.

Nettoyage du village et désherbage du cimetière

2 demi-journées ont été organisées les 11 et 13 juin. Un grand merci aux bénévoles qui ont encore collecté beaucoup trop de détritus en tous genres. Des poubelles dans les espaces publics, des bacs à verre et la déchèterie de Chalindrey sont à votre disposition. Pour rappel, la Loi sanctionne les jets de mégots, masques, ...





14 juin 2020 : Ouverture du château

Ouverture du château avec visites guidées. Nous souhaitons une pleine réussite à l'association « Renaissance du château du Pailly » pour cette nouvelle saison.

15 juin 2020 : Le nouveau château d'eau

Le château d'eau « nouveau » est arrivé !! Après plusieurs mois de chantier, le nouveau réservoir d'eau a enfin été mis en service. Nous remercions tout d'abord l'ensemble des entreprises et intervenants pour leur professionnalisme, leur savoir-faire et la pleine réussite de ce projet mais également tous nos financeurs qui nous ont attribués 80% de subvention sur un montant total de 358.081,17€.



23 juin 2020 : Démolition de l'ancien château d'eau

L'ancien château d'eau a été démolé après plus de 60 ans de service. L'ensemble des matériaux a été évacué afin de laisser le site accessible pour la réserve incendie.

Travaux

Zéro Phyto

Un enherbement de certains trottoirs a été réalisé par l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) Défis en novembre 2019. Afin de faciliter l'enracinement des jeunes pousses, le stationnement des véhicules reste formellement interdit sur les parties entourées de rubalise. Les piétons peuvent désormais réutiliser l'ensemble des trottoirs.

Cimetière

Au cours du mois de juillet, l'entreprise Ad'Vitam, chargée du projet de restructuration, va terminer le recollement des actes de concessions et les sépultures du cimetière. Une phase d'informations des titulaires de concession aura lieu jusqu'à mi-octobre. Puis, différentes réunions publiques seront organisées afin de répondre à toutes vos questions.

Recensement

Nous sommes 274 Pailloises et Paillois !!

C'est le résultat donné par l'INSEE suite au recensement de la population du village qui s'est déroulé entre le 16 janvier et le 15 février dernier, soit 12 habitants de moins qu'en 2015.

Election municipale

Suite aux élections du 15 mars 2020, les 11 conseillers ont été élus dès le 1^{er} tour pour un mandat de 6 ans. Bienvenue aux 4 nouveaux au sein de l'équipe municipale : Mme Ghislaine CEREGHETTI, M François COMMOY, M Dominique GONCALVES et M Laurent SAVARD.

Au 1^{er} rang de gauche à droite:
Patrick CEREGHETTI (1^{er} adjoint), Franck BUGAUD (maire),
Marc THIEBAUD (2^{ème} adjoint),
Au 2^{ème} rang de gauche à droite:
Nicole ROLLIN, Evelyne PECHINE, Michel PELLETIER,
Laurence DURUPT
Au 3^{ème} rang de gauche à droite:
Ghislaine CEREGHETTI, Laurent SAVARD, Dominique
GONCALVES, François COMMOY



Un grand merci aux 4 anciens conseillers (qui n'ont pas souhaité se représenter) pour leur dévouement à nos concitoyens et leur implication dans la vie et le développement du village : Mme Dominique MARTIN (ex-2^{ème} adjointe), M Stéphane DUMONTIER, M Fabien GULLO et M Michel ROYER.

Confinement oblige, le premier conseil municipal n'a pu avoir lieu que le 23 mai dernier. M Franck BUGAUD (maire sortant) est élu pour un nouveau mandat, M Patrick CEREGHETTI est réélu au poste de 1^{er} adjoint et M Marc THIEBAUD (conseiller sortant) est élu 2^{ème} adjoint.

Lors du conseil municipal du 3 juin 2020, les membres des différentes commissions municipales ont été désignés :

Tourisme (Nouvelle commission)

Franck BUGAUD
Ghislaine CEREGHETTI
Laurence DURUPT
Evelyne PECHINE
Nicole ROLLIN

Aménagement, embellissement et fleurissement

Franck BUGAUD
Ghislaine CEREGHETTI
François COMMOY
Laurence DURUPT
Evelyne PECHINE
Michel PELLETIER
Nicole ROLLIN

Travaux

Franck BUGAUD
Patrick CEREGHETTI
Dominique GONCALVES
Michel PELLETIER
Marc THIEBAUD

Affaires sociales

Franck BUGAUD
Ghislaine CEREGHETTI
Laurence DURUPT
Evelyne PECHINE
Nicole ROLLIN
Marc THIEBAUD

Budget et finances

Franck BUGAUD
Patrick CEREGHETTI
Laurence DURUPT
Marc THIEBAUD

Zéro Phyto

Franck BUGAUD
Patrick CEREGHETTI
Ghislaine CEREGHETTI
François COMMOY
Laurence DURUPT
Evelyne PECHINE
Nicole ROLLIN
Marc THIEBAUD

Sécurité (Nouvelle commission)

Franck BUGAUD
Ghislaine CEREGHETTI
Patrick CEREGHETTI
François COMMOY
Laurent SAVARD
Marc THIEBAUD

Communication

Franck BUGAUD
Nicole ROLLIN
Laurent SAVARD
Marc THIEBAUD

Eau

Franck BUGAUD
Patrick CEREGHETTI
Dominique GONCALVES
Michel PELLETIER
Marc THIEBAUD

Chaque conseiller s'est également vu attribuer un groupe de maisons du village dont il est le référent. Ils sont ainsi chargés de diffuser les informations importantes mais aussi de relayer les problèmes que chacun d'entre vous peut rencontrer au quotidien. N'hésitez pas à contacter la mairie pour connaître le référent qui vous a été dédié.

Résumé des derniers conseils municipaux

Vote et acceptation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2019

Résultat de clôture :

Investissement eau : +3.408,85€

Fonctionnement eau : +40.359,69€

Investissement budget principal : -1.182,68€

Fonctionnement budget général : +133.060,58€

Maintien des taux des taxes locales avec la suppression progressive de la taxe d'habitation.

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site de la commune :

<https://www.lepailly52.fr>

Budget 2020

BUDGET GENERAL	Fonctionnement	Investissement
Dépenses/Recettes	290.535, 00 €	131.098, 68 €
BUDGET « EAU »	Fonctionnement	Investissement
Dépenses/Recettes	69.064, 69 €	433.744, 85 €

Infos diverses

Opération « Tranquillité vacances »

Une demande type pour l'opération tranquillité vacances est disponible soit en téléchargement libre sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>, soit par téléphone en contactant la gendarmerie de CHALINDREY 03.25.88.92.80 ou FAYL BILLOT 03.25.88.66.22 en semaine de 8h-12h et 14h-18h et les week-ends/jours fériés 9h-12h et 15h-18h.

L'opération tranquillité vacances vous permet de demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Inscriptions scolaires

Vous souhaitez scolariser votre enfant à l'école du Pailly en maternelle ou en élémentaire alors contactez la mairie pour recevoir votre fiche d'inscription.

Inscriptions au transport scolaire

Si votre enfant doit se rendre par le bus au collège Henri Vincenot de Chalindrey ou dans un des lycées de Langres, vous pouvez contacter la Communauté de Communes des Savoir-Faire au 03.25.84.45.54 (site de Fayl Billot) et demander le formulaire d'inscription.

Collecte des ordures ménagères

Depuis le 6 juillet 2020, les bacs non homologués ne sont plus collectés,

-Période test du 01/09/2020 au 31/08/2021 : elle va permettre à chacun d'estimer le nombre de levées et la facture qui en découlera.

-Mise en œuvre effective de la tarification incitative au 01/01/2022.

Plan « Canicule »

Le plan "Canicule" est un dispositif interministériel prévoyant des actions en cas de fortes chaleurs. Les personnes âgées ou fragilisées peuvent se faire connaître auprès de la mairie afin qu'un système de vigilance soit mis en place.

Consommation d'eau

Suite aux travaux du château d'eau, la pression et le débit de l'eau ont augmenté, soyez vigilants sur votre consommation !

Pour rappel, notre département est placé en vigilance sécheresse depuis le 11 juin 2020.

EVITEZ LES GASPILLAGES

Etat Civil

Naissance le 1er novembre 2019 : HORIOT Anaé

Naissance le 24 janvier 2020 : MADDEN Isaac

Décès le 13 juillet 2020 : BLANCHARD Jeanne

A retenir

Vivre ensemble

Nous vous rappelons que, pour le respect de la tranquillité de tous, un arrêté préfectoral fixe les horaires où chacun est autorisé à effectuer les travaux de jardinage, de bricolage pouvant générer du bruit et donc une gêne pour le voisinage.

Ainsi l'arrêté prévoit que les « travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuses, etc... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ❖ les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30
- ❖ les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ❖ les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Les travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers ne sont pas concernés et font l'objet de dispositions particulières.

Quelque soit le bruit généré, chacun doit veiller au respect des voisins !

Arrêté préfectoral n° 3143 du 11/12/2008

Les haies : un bien à préserver

Linéaire végétal composé d'arbres et d'arbustes pouvant aller jusqu'à plusieurs mètres de haut, se développant sur un tapis de végétation herbacée. Ce sont des éléments du paysage liés à l'action de l'homme. Souvent, ce sont des frontières physiques entre les milieux, les usages et les propriétés.

Particuliers et exploitants agricoles, nous sommes tous concernés par l'entretien voire la destruction de haies. Cette action sur l'environnement et le paysage est règlementée par le code de l'environnement et le code rural.

Entretien : quelle est la bonne période ?

La taille des haies se fait tous les 2 ou 3 ans, l'entretien de la banquette herbeuse se fait tous les ans entre la mi-septembre et la fin octobre. Durant les périodes de forte pluie ou de gel intense, il est préférable de ne pas tailler les haies.

Pendant la période de nidification des oiseaux, toute intervention (taille, destruction) sur les haies est interdite soit du 1^{er} avril au 31 juillet (arrêté du 24 avril 2015).

Pour les exploitants agricoles, la Politique Agricole Commune (PAC) prévoit le maintien des particularités topographiques, les haies font partie de ce dispositif et doivent être maintenues. L'exploitant peut obtenir une dérogation après déclaration préalable à la DDT (Direction Départementale du Territoire, service économie agricole) seulement dans des cas précis.

En cas de non-respect des règles en tant que particulier, j'encoure des sanctions pénales. En tant qu'exploitant agricole, j'encoure des pénalités financières au titre de la PAC.

Des plaquettes de synthèse existent et sont téléchargeables sur le site de la préfecture de Haute Marne (<http://www.haute-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-biodiversite-peche-chasse/Preservation-de-la-biodiversite/Preservation-des-haies>).

Vous pouvez aussi vous renseigner en mairie.

Les Infos pratiques

Mairie

Elle est réouverte au public depuis le 6 juin.

Permanence des adjoints et de la secrétaire : mercredi de 10h à 12h

Permanence du maire : samedi de 10h à 12h

Il n'est possible d'accueillir qu'une seule personne à la fois. **Pensez à venir avec votre masque et votre stylo !**

Afin d'éviter l'attente et améliorer la confidentialité, vous pouvez prendre un rendez-vous :
- par mail à mairielepailly@orange.fr,
- par téléphone au 03.25.88.19.83 pendant les permanences,
- par courrier en indiquant vos noms, prénoms et coordonnées ainsi que votre (ou vos) question(s), et nous vous contacterons dans les plus brefs délais.

Pensez à consulter régulièrement les panneaux d'affichage situés dans la cour de la mairie ou à vous connecter sur le site internet communal <https://www.lepailly52.fr/>

Bibliothèque

Horaire d'ouverture : mercredis et samedis de 10h à 12h dans le respect des règles sanitaires.

Le monde associatif

Entente des 3 châteaux (clubs de football du Pailly et Corgirnon-Chaudenay)

Président : Vincent LABOISSIERE 06.72.02.09.86

Comité des fêtes

Président : M Marc THIEBAUD 06.82.04.76.64

Association « La Pailloise »

Président : Stéphane DUMONTIER 06.68.97.45.71

Le Pailly Tonic (gym douce et tonique)

Présidente : Mme Dominique MARTIN 06.04.05.37.83

Association « Renaissance du Château du Pailly » (ARCP)

Vice-présidente : Mme Laurence DURUPT 06.03.84.45.12

Association des parents d'élèves

Président : M Kevin ROYER 06.85.85.76.33

Association des bouilleurs de crus

Président : M Samuel CEREGHETTI 07.61.21.19.04

Association de chasse « La fauvette »

Président : M Fabrice PIOCHE 06.08.99.76.44

Agenda des manifestations

(sous réserve de restrictions particulières)

-Pique-nique du 15 août : Il se déroulera sous l'allée de tilleuls du parc du Château le samedi 15 août. L'ensemble de la population du village est invité à y participer (en partenariat avec l'ARCP)

-Visite du château et ouverture au public

Visite libre de 14h15 à 17h30 du mardi au dimanche, puis tous les week-ends de septembre. Visites guidées les samedis à 15h00 et les dimanches à 14h30 et 16h00.

-Animations programmées :

Exposition « Costumes de la Renaissance » jusqu'à fin septembre

Yoga du rire : les mardis à 18h30

Visites guidées « animées » : 1^{er}/2 août et 29/30 août

Spectacle théâtral « Le Bastringue » : 21 août à 21h par la troupe « Le Hérisson masqué »

Marché artisanal le 13 septembre 2020

37^{ème} Journées européennes du patrimoine : les 19 et 20 septembre 2020, autour du thème : « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! ».

Pour en savoir plus : <https://www.renaissancechateaudupailly.com/animations>

VOTRE PUBLICITÉ ICI



envoyez votre demande à : mairielepailly@orange.fr

SMDI
et
asi

s'associent et deviennent...

idelik

67 rue de la République à Chalindrey
2 av. de Haute-Meuse à Montigny-le-Roi
www.idelik.fr

INFORMATIQUE vente & réparation
BUREAUTIQUE & boutique photo
IMPRIMERIE & création graphique

PHARMACIE DE LA ROTONDE

LA ROTONDE
CHALINDREY 03.25.88.53.26
Audrey et Damien BORTOLUZZI
Pharmaciens

- MATERIEL MEDICAL vente et location
- CHAUSSURES Scholl et Pulman
- SEMELES orthopédiques
- PROTHESES mammaires
- CONSULTATIONS diététiques

PHARMACIE

Ludovic Bailly

Maison BAILLY de Père en Fils depuis 1944

BOUCHER - CHARCUTIER
TRAITEUR - RÉCEPTIONS

www.traiteurbailly.com

BOULANGERIE - PATISSERIE

SPECIALITES
Pain de ferme à l'ancienne
Pain décoré
Vacherins
Pièces montées
Brioches

JACQUOT Olivier et Nathalie
1 rue Victor Hugo
52600 CHALINDREY
Tél. : 03 25 88 97 81

Elevage familial de Maine Coon - Cocker Anglais
PENSON CANINE ET FELINE

06.86.97.37.73
majandco@hotmail.fr

52190 Villegusien le lac
N° Siret 518 734 033 00013

TAXI DAVID
ROSELYNE & DAVID

TAXI DAVID

52600 LE PAILLY
06 80 70 19 07 52200 STS-GEOSMES

Rayons - Dialyses - Rééducation
Entrées et sorties d'hôpitaux - Jour et nuit

L'essentiel
Salon de Coiffure • Détente et Beauté

50, bis rue Diderot
52600 CHALINDREY
03 25 88 93 44

MENUISERIE - AGENCEMENT

ARTIBOIS

MENUISERIE - CUISINE - SALLE DE BAIN
ERIC ET WILFRIED
18, rue Château du mont
Eric & Wilfried
03 25 88 32 30 - 06 08 22 42 14
52600 CHALINDREY
52600 CHALINDREY 06 21 79 55 06

SARL BAUDOIN CARREY

DOMIAL

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
ÉLECTROMÉNAGER

Depannage - Alarme - Antenne
Chauffage - Climatisation

ZI LES MOULIÈRES - 52 600 CHALINDREY
03 25 88 52 56

Sarl CLAUDON Pierre et Fils

Maçonnerie • Charpente • Couverture

- Pavillons
- Rénovation
- Ravalement de façade

52600 VIOLET
Tél : 03 25 88 17 72 - 03 25 88 45 73
Fax 03 25 88 82 66

Siret 338 640 964 00015

Garage HUGUENOT

RENAULT **DACIA**

- MÉCANIQUE
- CARROSSERIE
- PEINTURE
- RÉPARATION TOUTES MARQUES
- VENTE Vo-Vn

10, rue de la République
CHALINDREY
03 25 88 52 32
garagehuguenot@orange.fr

MENUISERIE DU FOULTOT

Z.I. Les Moulières
52 600 CHALINDREY

03.25.88.12.99
accueil52@menuiserie-foultot.com